



Communiqué

Hébergement d'urgence

Un hébergement pour sortir de l'urgence

Dès lundi 2 mai 2022, la Ville va mettre progressivement 21 studios à disposition de personnes sans abri particulièrement vulnérables et de personnes insérées dans le marché du travail mais recourant aux hébergements d'urgence. Ce projet pilote innovant, prévu sur sept mois, doit contribuer à permettre une transition vers l'accès au marché du logement et à un emploi stable.

«En proposant un hébergement sur une plus longue durée, nous souhaitons permettre aux personnes qui possèdent un travail, même précaire, de pouvoir stabiliser leur situation et quitter le dispositif d'hébergement d'urgence pour s'intégrer de manière durable à Lausanne», explique Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge des sports et de la cohésion sociale.

Parmi les usagères et usagers des hébergements d'urgence, une partie bénéficie de contrats de travail, en particulier dans les domaines de la construction, de l'hôtellerie et de la restauration. Souvent de courte durée ou d'un nombre d'heures trop faible, ces contrats ne leur permettent pas d'avoir un revenu suffisant pour payer un loyer sur le marché du logement. Partant de ce constat, la Ville lance, en concertation avec le Canton, un projet pilote et innovant sur sept mois.

Dès le lundi 2 mai, 21 studios, situés à la rue de la Borde 47 et partiellement meublés, sont mis progressivement à disposition de cette catégorie spécifique de personnes. Les bénéficiaires pourront y loger pour une durée de trois mois, renouvelable, et participeront aux charges par le paiement d'une contribution mensuelle. Avec ce projet, la Ville propose à ces personnes une solution de transition afin de leur permettre de changer leur situation et tenter de trouver un emploi stable, sans que le logement ne soit un souci au quotidien.

Le personnel de l'Espace, géré par le Service social Lausanne, sera temporairement renforcé pour accompagner les bénéficiaires et suivre leur situation. «Nous devons également sensibiliser les entreprises qui emploient ces personnes afin qu'elles puissent décrocher des contrats de longue durée, avec suffisamment d'heures hebdomadaires et un salaire décent pour trouver un logement durable», complète Émilie Moeschler.

Par ailleurs, quelques-uns des studios vont être mis à disposition de personnes sans abri très fragilisées ou avec des problèmes de santé, le temps également de stabiliser et évaluer leur situation.

L'immeuble situé rue de la Borde 47 est mis gracieusement à disposition par la Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL) jusqu'au printemps 2023. Il fait partie, depuis décembre 2021, du dispositif hivernal d'hébergement d'urgence; fonction qu'il retrouvera dès le mois de décembre 2022.

Cette solution innovante s'inscrit dans une approche plus large de la Ville pour répondre au problème de logement des personnes les plus précarisées dans le but de les sortir des structures d'urgence. De telles solutions passent par l'implication des actrices et acteurs du marché du travail et de l'immobilier. D'une manière générale, une réflexion sur la mise en place d'un accueil adapté aux différentes populations fréquentant les hébergements d'urgence, que ce soient des personnes souffrant de troubles psychiques, d'addictions, de personnes en emploi, des femmes ou des enfants, est nécessaire et sera poursuivie au sein de la Ville, en concertation avec les autorités cantonales, les associations et les partenaires de terrain.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, Direction des Sports et de la cohésion sociale, +41 21 315 42 00**
- **Eliane Belser, responsable de l'aide sociale d'urgence, +41 79 206 54 48**

Lausanne, le 29 avril 2022

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch

1 / 1